

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 juin 2013

2013 DASCO 30 G Tarifs de restauration pour les adultes de certains collèges publics parisiens pour l'année scolaire 2013/2014.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L. 213-2 et 421-23 ;

Vu le Décret n° 85-934 du 4 septembre 1985, relatif au fonctionnement du service annexe d'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement ;

Vu les propositions formulées par les collèges concernés ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation au Conseil général, lui propose de fixer les tarifs de restauration pour les adultes de certains collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Pour la rentrée scolaire 2013/2014, les tarifs de restauration pour les adultes sont ainsi fixés, par collège :

Montgolfier

Sans objet

François Couperin

personnel de catégorie C et surveillants :
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :
personnel, indice brut supérieur à 548 :
adultes de passage :

prix par repas : **2,25 euros**
prix par repas : **3,40 euros**
prix par repas : **4,25 euros**
prix par repas : **6,10 euros**

Raymond Queneau

personnel ouvrier et de service :
surveillants et administratifs catégorie C :
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :
personnel, indice réel supérieur à 445 et passagers :

prix par repas : **1,80 euros**
prix par repas : **2,20 euros**
prix par repas : **3,20 euros**
prix par repas : **3,90 euros**

Pierre Alviset

personnel ouvrier et de service :
surveillants et administratifs cat. C :
personnel catégorie B :
personnel catégorie A et passagers :

prix par repas : **1,75 euros**
prix par repas : **2,15 euros**
prix par repas : **3,40 euros**
prix par repas : **4,70 euros**

Condorcet

personnel, indice réel inférieur ou égal à 450 :
personnel, indice réel supérieur à 450 :
adultes de passage :

prix par repas : **2,50 euros**
prix par repas : **4,50 euros**
prix par repas : **6,50 euros**

Octave Gréard

personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :
personnel, indice brut supérieur à 548 :
passagers :

prix par repas : **2,32euros**
prix par repas : **4,08 euros**
prix par repas : **4,95 euros**

Paul Gauguin

ouvriers, admin cat C, santé, surveillants :
personnel, indice réel inférieur à 445 :
personnel, indice réel supérieur ou égal à 445 :

prix par repas : **1,83 euros**
prix par repas : **3,47 euros**
prix par repas : **4,35 euros**

La Grange aux Belles

personnel, indice majoré inférieur ou égal à 355 :
personnel, indice majoré inférieur ou égal à 465 :
personnel, indice majoré supérieur à 465 :
adultes de passage :

prix par repas : **2,25 euros**
prix par repas : **3,47 euros**
prix par repas : **4,33 euros**
prix par repas : **4,50 euros**

Beaumarchais

personnel, indice réel inférieur à 351, surveillants :	prix par repas : 2,20 euros
personnel, indice réel inférieur à 451 :	prix par repas : 3,10 euros
personnel, indice réel supérieur ou égal à 451 :	prix par repas : 4,00 euros

Alain Fournier

personnel ouvrier et de service, emplois aidés :	prix par repas : 2,00 euros
surveillants, emplois jeunes, administratifs cat. C :	prix par repas : 2,40 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548, passagers :	prix par repas : 3,40 euros
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,40 euros

Guy Flavien

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,80 euros
surveillants :	prix par repas : 2,10 euros
commensaux, indice réel inférieur ou égal à 431 :	prix par repas : 3,05 euros
commensaux, indice réel supérieur à 431 :	prix par repas : 4,00 euros

Vincent d'Indy

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,15 euros
surveillants et administratifs catégorie C :	prix par repas : 2,45 euros
personnel cat A et B, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,45 euros
personnel cat A et B, indice réel supérieur à 445 :	prix par repas : 4,25 euros
adultes de passage :	prix par repas : 5,10 euros

Jean François Oeben

personnel, indice brut inférieur ou égal à 388	prix par repas : 2,50 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548,	prix par repas : 3,90 euros
personnel, indice brut supérieur à 548	prix par repas : 4,95 euros
passagers :	prix par repas : 6,00 euros

Georges Courteline

personnel ouvrier et de service, surveillants, personnel indice brut inférieur ou égal à 388	prix par repas : 2,50 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548	prix par repas : 3,90 euros
personnel, indice brut supérieur à 548	prix par repas : 4,95 euros
passagers :	prix par repas : 6,00 euros

Georges Braque

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,15 euros
personnel catégorie C et B :	prix par repas : 2,60 euros
personnel catégorie A, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 4,00 euros
personnel catégorie A, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 5,00 euros
adultes de passage :	prix par repas : 6,00 euros

Camille Claudel

Personnel ouvrier et de service, surveillants :	prix par repas : 2,30 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,34 euros
personnel, indice brut supérieur à 548	prix par repas : 4,10 euros

Gustave Flaubert

personnel ouvrier et de service, surveillants et adm cat C :	prix par repas : 2,30 euros
personnel, indice réel inférieur à 447 :	prix par repas : 3,47 euros
personnel, indice réel supérieur ou égal à 447 :	prix par repas : 4,38 euros
passagers :	prix par repas : 5,00 euros

Evariste Galois

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,90 euros
surveillants :	prix par repas : 2,30 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal 548 :	prix par repas : 3,90 euros
personnel, indice brut supérieur 548 :	prix par repas : 4,70 euros
passagers :	prix par repas : 6,00 euros

Elsa Triolet

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 2,00 euros
surveillants, admin. Cat C, contrats aidés :	prix par repas : 2,45 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 3,85 euros
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,85 euros
adultes de passage :	prix par repas : 6,50 euros

Thomas Mann

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrat aidés :	prix par repas : 2,30 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 466 :	prix par repas : 3,70 euros
personnel, indice réel supérieur à 466 :	prix par repas : 4,50 euros
adultes de passage :	prix par repas : 6,00 euros
petit déjeuner élèves et surveillants :	prix par repas : 1,69 euros
petit déjeuner occasionnel :	prix par repas : 2,00 euros

Moulin des Prés

personnel ouvrier et de service, personnel indice réel inférieur ou égal à 355, surveillants:	prix par repas : 2,50 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 4,00 euros
personnel, indice réel supérieur à 548 :	prix par repas : 5,00 euros
passagers :	prix par repas : 6,00 euros

Alphonse Daudet

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 2,10 euros
surveillants :	prix par repas : 2,30 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,50 euros
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,40 euros
passagers :	prix par repas : 5,20 euros

Alberto Giacometti

personnel ouvrier et de service, surveillants et cat C :	prix par repas : 2,40 euros
personnel cat. B :	prix par repas : 3,00 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 456 :	prix par repas : 3,50 euros
personnel, indice réel supérieur à 456 :	prix par repas : 4,40 euros

Jean Moulin

personnel ouvrier et de service, surveillants, personnel indice majoré inférieur ou égal à 355 :	prix par repas : 2,50 euros
personnel, indice majoré compris entre 355 et 465 :	prix par repas : 4,00 euros
personnel, indice majoré supérieur à 465 :	prix par repas : 5,00 euros
passagers :	prix par repas : 6,00 euros

Guillaume Apollinaire

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,90 euros
surveillants :	prix par repas : 2,20 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,40 euros
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,10 euros
adultes de passage :	prix par repas : 5,10 euros

André Citroën

personnel ouvrier et de service, surveillants :	prix par repas : 1,80 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 453 :	prix par repas : 3,45 euros
personnel, indice réel supérieur à 453, passagers :	prix par repas : 4,25 euros

Claude Debussy

personnel ouvrier et de service, surveillants :	prix par repas : 2,25 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 2,40 euros
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,50 euros
passagers :	prix par repas : 5,20 euros

de Staël

personnel, indice brut inférieur ou égal à 355	prix par repas : 2,50 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548	prix par repas : 4,00 euros
personnel, indice brut supérieur à 548, passagers :	prix par repas : 5,00 euros

Eugène Delacroix

personnel de surveillance, service et secrétariat :	prix par repas : 2,55 euros
personnel enseignant et de direction, passagers :	prix par repas : 4,30 euros

Stéphane Mallarmé

personnel catégorie C :	prix par repas : 2,50 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,75 euros
personnel, indice réel supérieur à 445, passagers :	prix par repas : 4,80 euros

Daniel Mayer

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 2,50 euros
surveillants, administratifs catégorie C, infirmière, assistante sociale :	prix par repas : 2,80 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 4,00 euros
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,90 euros
adultes de passage :	prix par repas : 5,50 euros

Maurice Utrillo

Sans objet

Guillaume Budé

personnel ouvrier et de service, surveillants, administratifs catégorie C, infirmière :	prix par repas : 1,89 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 2,23 euros
personnel, indice réel supérieur à 445 :	prix par repas : 3,64 euros
	prix par repas : 4,30 euros

Georges Méliès

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,95 euros
surveillants, administratifs catégorie C, infirmière :	prix par repas : 2,40 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,80 euros
personnel, indice réel supérieur à 445 :	prix par repas : 4,55 euros

Edmond Michelet

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,79 euros
surveillants :	prix par repas : 2,20 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 3,95 euros
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,56 euros
adultes de passage :	prix par repas : 5,74 euros

Edouard Pailleron

personnel ouvrier et de service, administratif catégorie C, surveillants :	prix par repas : 2,75 euros
infirmière :	prix par repas : 3,47 euros
personnel, indice brut inférieur ou égal à 466, élève de passage :	prix par repas : 4,03 euros
personnel, indice réel supérieur à 466 :	prix par repas : 5,00 euros
adultes de passage :	prix par repas : 7,80 euros

Edgar Varèse

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 1,98 euros
surveillants :	prix par repas : 2,49 euros
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 3,94 euros
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,59 euros

Françoise Dolto

personnel ouvrier et de service :
surveillants, administratifs catégorie C :
personnel, indice réel inférieur ou égal à 465 :
personnel, indice réel supérieur à 465 :

prix par repas : **2,00 euros**
prix par repas : **2,75 euros**
prix par repas : **4,15 euros**
prix par repas : **5,00 euros**

Pierre Mendès-France

personnel ouvrier et de service, surveillants et cat C :
personnel, indice réel inférieur ou égal à 444 :
personnel, indice réel supérieur à 444 :

prix par repas : **2,30 euros**
prix par repas : **3,60 euros**
prix par repas : **4,20 euros**

Flora Tristan

agents, indice réel inférieur à 350 :
agents, indice réel compris entre 350 et inférieur à 458 :
agents, indice réel supérieur à 458 et passagers :

prix par repas : **3,15 euros**
prix par repas : **4,25 euros**
prix par repas : **5,30 euros**